

Vacance de poste Agent administratif (m/f/d)

La Ville de Rumelange se propose d'engager :

Un agent administratif dans le groupe de traitement A2 (m/f/d) à plein temps et à durée indéterminée

Carrière / Statut :

Fonctionnaire communal (m/f/d), dans groupe de traitement A2, sous-groupe administratif à plein temps.

Conditions d'admission :

Avoir réussi à l'examen d'admission dans le groupe de traitement A2, sous-groupe administratif organisé par le Ministère de l'Intérieur ;

Nationalité : Être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ;

Langues : Connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand, luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues ;

Pièces à joindre à la candidature :

- 1) Lettre de motivation ;
- 2) curriculum vitae détaillé (périodes exactes des études et des professions antérieures) ;
- 3) copie de la carte d'identité ou passeport ;
- 4) extrait récent de l'acte de naissance ;
- 5) extrait récent du casier judiciaire n°3 ;
- 6) une copie des diplômes et certificats d'études requis. Les candidats présentant des diplômes/certificats étrangers doivent obligatoirement joindre un certificat d'équivalence délivré par les départements ministériels compétents ;
- 7) une pièce attestant la réussite à l'examen d'admissibilité dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe administratif organisé par le Ministère de l'Intérieur.

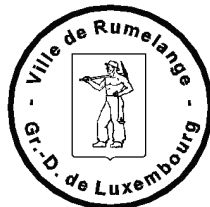
Documentation

Un aide-mémoire est disponible sur le site internet www.rumelange.lu sous le « Reider virtuel »

Délais d'inscription :

Les demandes sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Rumelange, 2 place G.-D. Charlotte, L-3710 Rumelange au plus tard pour lundi le 21 septembre 2026.

Rumelange, le 15 septembre 2026



Le collège des bourgmestre et échevins

Henri Haine, bourgmestre

Elvedin Muhovic et Jimmy Skenderovic, échevins